

Adolphe Ribordy

Migrants et frontaliers



Photom. 3/d.

La Suisse une fois de plus débattrait des questions migratoires en février 2014. L'arrivée d'un grand nombre de migrants avec souvent les drames qui les accompagnent, met l'Europe en émoi. Les drames humains qui touchent chacun d'eux sont insupportables pour une âme charitable. Qui plus est, voir des femmes et des enfants périr en mer est infiniment triste. Mais une fois la compassion et la pitié du moment passées, il reste qu'à l'analyse tout cela révolte par l'accumulation de décisions erronées.

D'abord la migration est un acte et une décision personnels. Ensuite qu'on vienne d'une région sous tensions, en guerre ou en difficultés économiques d'Afrique ou d'Asie, la destination première n'est pas l'Europe mais d'abord son propre pays, une migration interne, puis les pays voisins, ensuite des régions plus lointaines. Étonnant d'entendre dès le premier pas posé sur l'île de Lampedusa un réfugié demandant de se rendre en Suède ou en Suisse! La migration des peuples et des êtres humains est aussi vieille que l'humanité. La Suisse n'a pas échappé à ce phénomène. Collective depuis Divico, contemporain de Jules César, aux Alamans, puis aux Valser dans les Alpes, l'émigration suisse fut individuelle dans les armées étrangères et vers le Nouveau monde. On notera que cette émigration individuelle était organisée au départ et sollicitée par les pays d'accueil. La plupart des migrants du 19^{ème} siècle recevaient un papier de propriété foncière agricole et ils devaient se débrouiller. Aujourd'hui, les rôles sont inversés, la Suisse accueille. Dès lors, prospérité aidant, administratifs, avocats, psychologues assis-

tants sociaux, ONG sont présents avec en bout de course une aide financière. Ce genre de migration sauvage crée des tensions dans tous les pays d'Europe. La Suisse n'arrête pas de voter sur cette question. Certains partis prospèrent sur ces migrations désorganisées.

L'histoire nous apprend aussi les dérives qui naissent des migrations non assimilées. Un peu de compassion certes, mais beaucoup de bon sens nous éviteront un jour d'ajouter des drames aux drames. Une autre migration crée des tensions: les frontaliers. Assistera-t-on bientôt à la bataille des frontaliers sur une trame de fond de bilatérales, d'impôt à forfait, de libre circulation, etc. C'est ce qui semble se profiler avec les échanges de lettres entre le ministre français de l'Economie et des Finances, Monsieur Moscovici et la ministre suisse Madame Widmer-Schlumpf ainsi qu'avec le ministre vaudois des finances Pascal Broulis.

Le contexte. La Suisse accueillait, fin 2012, 264 000 frontaliers. Plus de la moitié viennent de France soit 140 000. Plus de 90 000 d'entre eux travaillent sur l'Arc lémanique. Cela devrait fleurir le bon voisinage! Là où naissent les problèmes c'est à la fois dans la restitution de l'impôt par la France aux cantons suisses et dans le mode de perception. A ce jour, la France devrait rembourser à la Suisse près d'un demi-milliard d'impôts! Le canton de Vaud est en attente de 80 millions de francs. Le canton de Vaud retient l'impôt à la source dès lors que le travailleur est domicilié en France à plus d'une heure et demie de son lieu de travail en Suisse. Voilà de quoi alimenter une belle polémique.

Si l'on ajoute à cela les réflexes à Genève ou à Zurich, cantons qui se plaignent de trop de frontaliers, des cotisations d'assurance maladie, obligatoire en France pour les frontaliers, des pressions de l'UE sur la Suisse pour tirer tous les avantages d'un pays prospère, on mesure les tensions à venir. ■

Adolphe Ribordy est journaliste, ancien rédacteur en chef du Confédéré, Martigny, consultant du groupe Hersant et président de Radio Rhône SA.